DOMINIQUE NEUMAN

AVOCAT
1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
TÉLÉCOPIE 514 849 2195
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 14 janvier 2013

Me Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie Régie de l'énergie 800 Place Victoria Bureau 255 Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-3807-2012 et R-3811-2012.

Cause tarifaire 2013-2023 d'Intragaz et conclusions tarifaires connexes de Gaz Métro. Planification d'audience - Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et de Stratégies Énergétiques (S.É.).

Chère Consœur,

Il nous fait plaisir de fournir à la Régie les renseignements suivants de la part de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique et Stratégies Énergétiques (SÉ-AQLPA) aux fins de la planification de l'audience au présent dossier :

- **Preuve de SÉ-AQLPA:** Monsieur Jacques Fontaine présentera son rapport C-SÉ-AQLPA-0008, SÉ-AQLPA-1, Doc. 1. Durée prévue : 20 minutes.
- **Contre-interrogatoires**: Environ 15-20 minutes pour les témoins d'Intragaz, 5-10 minutes pour les témoins de Gaz Métro et 5-10 minutes par intervenant. Le tout sujet à ajustement après que la preuve orale aura été entendue.
- Plaidoirie de SÉ-AQLPA: Plaidoirie orale de 35-40 minutes.
- Calendrier: Le soussigné a un conflit d'horaire le vendredi 25 janvier 2013 toute la journée, de sorte qu'il est vraisemblable qu'il ne pourra pas procéder à la preuve ou à la plaidoirie cette journée. Le tout sujet à confirmation.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.

Dominique Neuman, LL.B.

Procureur de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et Stratégies Énergétiques (S.É.)

c.c. Les demanderesses et les intervenants.